

« Le Mag' Promotion Santé » : des chroniques radio pour votre santé !

Le service de la santé publique (SCSP) et les organisations actives dans le domaine de la promotion de la santé s'associent pour vous faire découvrir la richesse des prestations cantonales en la matière via les ondes de la radio ! À écouter sur la radio régionale RTN dès le 17 octobre.

La promotion de la santé est l'un des 6 piliers de la politique sanitaire cantonale, au même titre que la planification hospitalière ou le maintien à domicile. La promotion de la santé a un impact majeur sur l'état de santé et le bien-être de la population, puisqu'elle a pour vocation d'agir bien avant l'arrivée de la maladie, en travaillant sur l'environnement de vie et les comportements de la population. Or, les prestations de promotion de la santé existantes dans le canton de Neuchâtel méritent d'être mieux connues du public.

Dans le cadre de sa Stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé, le service de la santé publique (SCSP) lance ainsi dès le 17 octobre 2017 et jusqu'au 13 février 2018 une campagne de communication sur la radio régionale RTN. En quatre émissions et 16 brèves chroniques, vous découvrirez le travail du SCSP ainsi que les prestations de plus de 20 services ou organisations spécialisées. Des consultations infirmières pour la petite enfance en passant par le risque de dénutrition chez les seniors, vous découvrirez la richesse des prestations et des compétences auxquelles vous pouvez faire appel.

Les chroniques seront diffusées les mardis à 9h30 et à nouveau les vendredis à 7h15. Les émissions seront quant à elles à écouter les mercredis 18 octobre, 15 novembre, 13 décembre et 24 janvier de 18h35 à 18h55.

- **Le programme détaillé, les capsules et émissions déjà diffusées ainsi que les coordonnées de tous les prestataires participant à la campagne sont disponibles en lien sur www.ne.ch/promotionsante**

Pour de plus amples renseignements:

Lysiane Ummel Mariani, déléguée à la promotion de la santé, service de la santé publique, tél. 032 889 52 19.

Neuchâtel, le 13 octobre 2017